



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire et de l'Internationale ouvrière
révolutionnaire

Supplément UNIVERSITÉS à CPS n°66 -

11 novembre 2017

Le « plan étudiant » de Macron-Blanquer-Vidal : un plan pour exclure massivement la jeunesse de l'université. Ce plan n'est ni amendable, ni négociable !

Etudier est un droit !

Défense du BAC comme 1^{er} grade universitaire ! A bas la sélection à l'université !

La responsabilité de l'UNEF et des organisations étudiantes et lycéennes est d'exiger :

Retrait pur et simple du projet de loi dit « d'orientation et de réussite des étudiants »

Et d'organiser le front uni avec les syndicats enseignants (lycées et universités) sur cet objectif pour affronter et vaincre le gouvernement Macron-Blanquer-Vidal

Des semaines d'intenses concertations ont accouché d'un projet conforme à la volonté de Macron qui déclarait le 30 août dans *Le Point* : « Nous ferons en sorte que l'on arrête, par exemple, de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde ». Les syndicats des étudiants (UNEF), des enseignants du supérieur, des lycées généraux et professionnels (SNESup, SNES et SNUEP) ont tous accepté de participer à ces concertations alors qu'il s'agissait d'un dispositif de collaboration avec le gouvernement sur ses objectifs ! Le « plan étudiant » qui en est sorti n'est rien d'autre qu'un arsenal de mesures pour barrer l'accès à l'université à des couches entières de la jeunesse.

Un projet de loi pour une sélection pure et dure à l'entrée de l'université...

Au cœur de ce « plan étudiant », il y a un projet de loi pour modifier l'article du code de l'éducation qui octroie - en principe - le droit pour tout bachelier de s'inscrire à l'université dans la filière de son choix. Le baccalauréat ne deviendrait plus qu'un prérequis parmi d'autres.

Les directions des universités pourront dorénavant sélectionner les étudiants si « l'effectif des candidatures excède les capacités d'accueil ». Cette règle vient d'être mise en place à l'entrée du master, en application de l'accord scélérat signé par l'UNEF et le SNESup en octobre 2016. Elle a servi à instaurer la sélection à l'entrée de la plupart des formations. Le gouvernement prétend garantir « le droit d'accès à tout bachelier à suivre des études dans l'enseignement supérieur », mais les étudiants titulaires de la licence ont expérimenté ce que valent ces promesses. Des milliers d'entre eux sont restés sur le carreau ou contraints de s'exiler loin de leur université d'origine, ou encore ont été acceptés dans un master un ou deux mois après la rentrée...

La sélection se fera sur dossier où l'avis du conseil de classe sera déterminant. Qui peut croire que celui d'un lycée de Seine-Saint-Denis aura le même poids que celui d'un lycée comme Henri IV ? Qu'un bac pro ou techno aura la même valeur qu'un bac général ?

Dans ce qui restera des filières non sélectives, l'inscription pourra être conditionnée à une remise à niveau personnalisée (« oui si »). Mais comme l'a déclaré le secrétaire du SNESup : « Nous n'aurons pas de formations pour deux ou trois étudiants. Ce qui est envisagé, ce sont des cours en ligne ». Une manière de pousser les étudiants sur des voies de garage.

...et une licence « sur mesure » sous le contrôle d'un « contrat pédagogique »

Ce plan prévoit la mise en place d'un « contrat de réussite pédagogique » qui liera les étudiants en licence à son établissement. Ainsi, il ne suffira plus d'avoir la moyenne aux examens pour « réussir » et poursuivre des études dans la filière de son choix. Un directeur d'étude pourra choisir le parcours de l'étudiant selon « ses compétences », le réorienter au cours de son cursus vers de filières plus « professionnalisantes », l'alternance ou même l'entrepreneuriat, l'inciter à une année de césure sans bourse... La première échéance serait fixée dès la mi-parcours du 1^{er} semestre. Une véritable épée de Damoclès, notamment sur ceux qui ont vu leur inscription conditionnée par « une remise à niveau » et sur les étudiants boursiers, puisque leurs allocations devraient être « garanties » (ou supprimées !) par ce contrat ! **De plus, cette « licence sur mesure » annonce de fait la fin des diplômes nationaux.**

Un autre volet de ce plan concerne les droits sociaux des étudiants. Avec deux mesures phares :

- la soi-disant baisse des frais d'inscription. En réalité, il s'agit d'un transfert de cotisations à la Sécurité sociale vers une cotisation « *vie étudiante* » de 100 à 150€ versée au CROUS mais... qui reviendront aux universités, soit une augmentation déguisée des frais d'inscription !
- lier les droits sociaux aux « *contrats de réussite pédagogique* », à commencer par les bourses.

Il faut s'organiser pour combattre cette offensive !

Epaulé par les recteurs et les directions d'université, le gouvernement veut aller vite. Il veut faire voter sa loi avant Noël pour qu'elle s'applique dès la rentrée 2018. Dans les lycées, les enseignants seront mis à contribution et devraient dès début 2018 désigner un deuxième professeur principal, préparer les avis et réunir les conseils de classe... Idem dans les universités, où les administratifs et enseignants devront s'activer à un train d'enfer pour mettre en place la sélection des dossiers, les remises à niveau, etc. (y compris pendant les vacances d'été).

Barrer l'accès aux études supérieures aux enfants des ouvriers et des milieux populaires : c'est le but poursuivi depuis des décennies par la classe capitaliste et ses gouvernements. La misère des universités et des étudiants est le fruit d'une politique délibérée d'asphyxie budgétaire de l'enseignement supérieur public. Dans sa forme présente, celui-ci est devenu intolérable pour l'impérialisme français. Non seulement à cause de son coût, mais plus encore parce qu'il continue de délivrer des diplômes nationaux reconnus par les conventions collectives qui sont des obstacles à la baisse de la valeur de la force de travail de l'ensemble du prolétariat, à commencer par celle de la jeunesse. C'est avec tout cela que veut en finir le banquier Macron avec son « *plan étudiant* ».

Il veut réaliser l'objectif que la bourgeoisie française poursuit depuis les années 60 sans y parvenir, car à chaque fois elle a été confrontée à la résistance des étudiants et des lycéens. De la réforme Fouchet en 1965 à la réforme Devaquet en 1986, en passant par la réforme Pierrefitte en 1968, le gouvernement garde le souvenir de cuisantes défaites. Depuis trente ans, le mot « sélection » était devenu tabou et le gouvernement a utilisé toutes les contorsions pour l'éviter (prérequis, attendus, orientation...), et ce avec la complicité de tous ceux qui ont participé aux concertations. Mais en présentant le « plan étudiant », le Premier ministre n'a pas pu s'empêcher de déclarer « *je n'ai jamais eu peur du mot sélection* » avouant par là son vrai but !

Le texte intersyndical qui appelle au 16 novembre demande l'abandon de ce projet, pour une « *réforme ambitieuse* ». Tout démontre que ce gouvernement n'a d'autre ambition que de sélectionner les étudiants pour en réduire massivement le nombre, alors pourquoi vouloir rediscuter avec lui d'une autre « réforme » ? Le résultat de 3 mois et 55 réunions de concertation pour aboutir à un tel plan ne leur a pas suffi ! La défense des intérêts de la jeunesse lycéenne et étudiante passe par l'exigence du retrait pur et simple de ce projet de loi : il n'y a rien de négociable, tout est à rejeter. Pour le combattre, les étudiants ont besoin de leur syndicat : il est donc nécessaire de s'organiser pour replacer l'UNEF au service des étudiants et de leurs revendications.

Défense du BAC comme 1^{er} grade universitaire ! A bas la sélection à l'Université ! Défense des diplômes nationaux et des droits sociaux des étudiants !

La responsabilité de l'UNEF et de l'ensemble des organisations étudiantes et lycéennes est :

- *d'exiger le retrait pur et simple projet de loi dit « d'orientation et de réussite des étudiants »*
- *d'appeler au front uni des syndicats étudiants et lycéens avec les syndicats des professeurs d'universités et des lycées généraux et professionnels (SNESup, SNES et SNUEP) sur cette base*
- *de rompre le dialogue social et d'appeler au boycott de toutes les instances nationales chargées de valider ce projet de loi*
- *d'appeler à une conférence nationale des délégués élus par les assemblées générales dans les universités et dans les lycées et intégrant les organisations syndicales pour organiser centralement le combat contre le gouvernement afin de l'affronter et le vaincre.*
- *Une telle conférence aurait les moyens de préparer une manifestation centrale et nationale à l'Assemblée nationale au moment où ce projet de loi sera soumis à la discussion et au vote des députés.*

